



Peinture Magnétique

Sous couche magnétique

Définition:

La **Peinture Magnétique** BIO-ROX® est une peinture acrylique permettant de créer des surfaces d'affichage sur tout support, sans adhésif ni punaise.

Composition:

Copolymère acrylique, dioxyde de fer et de titane.

Avantages :

Donne en 2 couches un support magnétique. Recouvrable par tout type de peinture. Permet un affichage sans adhésif ni punaise, avec des aimants de diamètre de 2 cm minimum.

Caractéristiques Techniques :

Rendement : sur support imprimé 0,5 l/ 1,5 m² en 2 couches. – Densité : 2,58 kg/dm³ – Séchage : Hors poussières : 1 heure. Sec : 2 heures. - Recouvrable : 4 heures. – Seconde couche après 24 heures. - Nettoyage des outils à l'eau claire.

Extrait sec : En poids : 82 %. En volume : 53 %.

Conseils d'application:

La mise en œuvre devra se faire conformément au DTU 59.1. Les supports devront être lisses, propres, sains et secs. Les supports neufs seront imprimés avec le produit adéquat. Les anciennes peintures seront légèrement poncées pour assurer une bonne adhérence. Bien mélanger avant application. Appliquer en 2 ou 3 couches à 4 heures d'intervalle. Vérifier la force d'attraction magnétique. **Brosse et rouleau** : Sans dilution. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30°C.

Conservation :

Emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois. A l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Classification :

AFNOR N F T 36-0005 – Famille I classe 7b2.

Hygiène et sécurité :

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Pour plus de renseignements, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Destination :

Peinture de décoration pour les murs et les portes d'intérieur, destinée aux pièces d'habitation. Les supports adéquats sont les enduits de liants hydrauliques, le ciment et ses dérivés, le béton cellulaire, le fibrociment, les briques, le bois, les papiers peints et les anciennes peintures.

Conditionnement:

0,5 litre.



C.O.V

Conforme à la directive 2004 / 421 CE

Catégorie A/a : 140 g/L

Ce produit contient maximum < 110 g/L

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les présentes informations ont été rédigées en toute bonne foi et avec le plus grand soin. La SARL PRODIROX-France ne peut être nullement tenue responsable de quelque erreur éventuelle que ce soit.

PRODIROX-FRANCE SARL au capital de 160.000 € - R.C.S Toulouse 399 787 274 – SIRET 399 787 274 00014

N° TVA : FR 96 399 787 274 – APE 467 - B.P n°1 – 31600 LHERM – Banque Courtois 31600 MURET

Tél.: 00 33 (0) 561 561 666 – e-mail : prodirox@prodirox.com – Site Internet : www.prodirox.com